



Coupure de 30 % dans le budget des rénovations SVP faites signer la pétition !

Cher-e-s ami-e-s locataires,

Le président de la Société d'habitation du Québec, John MacKay, vient de nous apprendre qu'au lieu d'avoir 276 millions \$ à dépenser en 2011 pour faire des réparations majeures dans l'ensemble des HLM de la province, il y aurait au mieux 200 millions \$.

Une coupure de 30 % sera donc imposée aux offices de plus de 500 logements pour 2011 et d'autres coupures suivront pour les plus petits offices à compter de 2012. Cela aura pour effet de reporter encore à plus tard les différents travaux importants demandés par les locataires, notamment la remise en état des logements.

Concrètement, cela veut dire que des milliers de locataires vont continuer à vivre dans des logements avec de mauvaises fenêtres, des recouvrements de sol abîmés, des toilettes et des cuisines sans système de ventilation, des immeubles sans accès adapté pour les personnes avec des déambulateurs ou des fauteuils roulants, des cuisines et des toilettes avec de la plomberie désuète, l'abandon par des offices des programmes d'installation d'entrées laveuse-sécheuse dans les logements, etc.

Cette coupure est due au refus de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement (SCHL) de financer sa juste part des travaux. Il faudrait que la SCHL verse près de 140 millions \$ par année alors qu'elle ne veut faire qu'une contribution de 70 millions \$. C'est pourquoi nous avons besoin de votre aide !

Si chacune des 400 associations de locataires de HLM fait sa part, nous remettrons une pétition totalisant plusieurs dizaines de milliers de signatures aux 75 députés du Québec à Ottawa. Cela constituera un fort lobby à l'approche du prochain budget fédéral et probablement aussi des prochaines élections.

Avec votre aide, nous obtiendrons l'argent nécessaire pour rénover nos logements !

Solidairement,

Présidente de la FLHLMQ

PÉTITION POUR LA RÉNOVATION DES HLM

Au gouvernement du Canada
Chambre des communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6

1. Considérant que les 544 offices d'habitation au Québec ont produit un bilan de santé qui prouve la nécessité de réaliser d'importants travaux de rénovation dans les habitations à loyer modique (HLM).
2. Considérant que le gouvernement fédéral est en partie responsable de cette situation en n'ayant pas suffisamment investi dans l'entretien et la rénovation des HLM réalisés au Québec depuis le début des années 70.
3. Considérant que les 65 000 ménages habitant les HLM au Québec comptent sur ces travaux pour améliorer leur qualité de vie.
4. Considérant que ces travaux permettront de protéger la pérennité d'un parc évalué à plus de 7 milliards \$, de réaliser d'importantes économies d'énergie et de supporter la création locale d'emplois dans toutes les régions du Québec.
5. Considérant que la Société d'habitation du Québec a besoin d'une contribution financière adéquate de la part du gouvernement fédéral pour compléter le plan de rénovation qu'elle a mis en place.

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Canada de verser les fonds publics nécessaires pour permettre à la Société d'habitation du Québec de compléter son plan de rénovation des HLM, incluant le déficit d'entretien accumulé.

| | Signature | Ville | Province |
|----|-----------|-------|----------|
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |
| 7 | | | |
| 8 | | | |
| 9 | | | |
| 10 | | | |



PÉTITION POUR LA RÉNOVATION DES HLM

Au gouvernement du Canada
Chambre des communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Canada de verser les fonds publics nécessaires pour permettre à la Société d'habitation du Québec de compléter son plan de rénovation des HLM, incluant le déficit d'entretien accumulé.

| | Signature | Ville | Province |
|----|-----------|-------|----------|
| 11 | | | |
| 12 | | | |
| 13 | | | |
| 14 | | | |
| 15 | | | |
| 16 | | | |
| 17 | | | |
| 18 | | | |
| 19 | | | |
| 20 | | | |
| 21 | | | |
| 22 | | | |
| 23 | | | |
| 24 | | | |
| 25 | | | |
| 26 | | | |
| 27 | | | |
| 28 | | | |
| 29 | | | |
| 30 | | | |



Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)

2520, av. Lionel-Groulx, local 202, Montréal (Québec) H3J 1J8

1 800 566-9662 • www.flhlmq.org • info@flhlmq.org



L'ABC D'UNE BONNE CAMPAGNE DE PÉTITION

A. Signer et faire signer la pétition

La meilleure manière de faire signer une pétition est d'y aller de façon systématique.

Idéalement, organisez une rencontre avec les locataires de votre immeuble pour expliquer la situation et ce qui motive le geste (voir le texte sur le sujet joint à cet envoi ou sur le site web), et faites signer les gens présents. Ensuite, faites une tournée de tous les appartements de votre immeuble.

Pour les associations de locataires qui regroupent plusieurs immeubles, identifiez une personne responsable pour chacun de vos immeubles qui fera le porte-à-porte.

Tout le monde peut signer la pétition, y compris les gens qui n'habitent pas dans un HLM. Vous pouvez faire signer ami-e-s et parents. Si vous participez à des groupes à l'extérieur (Âge d'or, club de quilles, cuisine collective, etc.), n'hésitez pas à présenter la pétition et demandez aux gens de la signer.

Les locataires qui siègent au CA de l'office devraient demander aux autres membres du CA de signer la pétition. De plus, le CA de votre OMH devrait voter une résolution d'appui à la pétition et la faire parvenir au député. Un texte type de résolution pour les OMH et autres organisations (conseil municipal, groupe communautaire, conseil de fabrique, etc.) est disponible sur le site de la FLHLMQ à www.flhlmq.org/resolution-type-petition.

Les employé-e-s de l'office aussi devraient être invités à signer la pétition.

Un modèle vierge des feuilles de pétition est disponible sur le site web de la FLHLMQ à www.flhlmq.org/petition-renovations.

B. Remettre la pétition à votre député-e fédéral-e

La pétition est destinée à mettre de la pression sur le gouvernement fédéral. Chaque député-e fédéral-e peut, si ses électeurs lui demandent, lire la pétition à la Chambre des communes à Ottawa. Pour cela il faut lui remettre la pétition.

Nous vous invitons donc à prendre rendez-vous avec votre député-e fédéral-e pour lui remettre votre pétition et lui demander de faire tout ce qu'il peut pour que les budgets de rénovation dans les HLM ne soient pas coupés par le gouvernement fédéral, y compris de lire la pétition en Chambre.

Si jamais vous ne réussissez pas à prendre rendez-vous avec votre député-e, envoyez la pétition par la poste.

C. Envoyer le compte-rendu à la FLHLMQ

Afin d'avoir un portrait exact du nombre de signatures recueillies et du nombre de député-e-s touchés par la campagne, nous vous demandons de nous faire parvenir le compte-rendu qui est au verso de cette page.



COMPTE-RENDU DE LA CAMPAGNE DE PÉTITION POUR LA RÉNOVATION DES HLM

Nombre de signatures : _____

Nom de l'association et/ou CCR et/ou locataire au CA : _____

Personne contact : _____

N^o. de téléphone : _____

Nom de l'OMH : _____

Date du dépôt de la pétition à votre député-e fédéral-e : _____

Nom de votre député-e fédéral-e : _____

4 moyens de retourner ce compte rendu :

- **Par la poste**

FLHLMQ
2520 Lionel-Groulx #202
Montréal (Québec) H3J 1J8

- **Par télécopieur**

514 521-6444

- **En ligne**

www.flhlmq.org/compte-rendu-petition-renovation

- **Par téléphone**

Région de Montréal : 514 521-1485
Ailleurs au Québec : 1 800 566-9662



RÉSOLUTION TYPE POUR LES ORGANISATIONS

Voici le texte d'une résolution type que les conseil d'administration des OMH, les conseils municipaux, les groupes communautaires, les conseils de fabrique, etc. peuvent adopter pour demander au gouvernement fédéral qu'il fasse sa juste contribution au programme de rénovation des HLM :

1. Considérant que les 544 offices d'habitation au Québec ont produit un bilan de santé qui prouve la nécessité de réaliser d'importants travaux de rénovation dans les habitations à loyer modique (HLM).
2. Considérant que le gouvernement fédéral est en partie responsable de cette situation en n'ayant pas suffisamment investi dans l'entretien et la rénovation des HLM réalisés au Québec depuis le début des années 70.
3. Considérant que les 65 000 ménages habitant les HLM au Québec comptent sur ces travaux pour améliorer leur qualité de vie.
4. Considérant que ces travaux permettront de protéger la pérennité d'un parc évalué à plus de 7 milliards \$, de réaliser d'importantes économies d'énergie et de supporter la création locale d'emplois dans toutes les régions du Québec.
5. Considérant que la Société d'habitation du Québec a besoin d'une contribution financière adéquate de la part du gouvernement fédéral pour compléter le plan de rénovation qu'elle a mis en place.

Nous, _____,
demandons au gouvernement du Canada, de verser les fonds publics
nécessaires pour permettre à la Société d'habitation du Québec de
compléter son plan de rénovation des HLM, incluant le déficit d'entretien
accumulé.

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Résultat du vote : _____



Une fois la résolution adoptée, il faut en faire parvenir une copie à votre député-e fédéral-e et une copie à la FLHLMQ.

Merci!